

Oralité et écriture dans *La Nuit sacrée* de Tahar Ben Jelloun

Introduction :

Cette communication présente quelques éléments d'une recherche consacrée au roman *La Nuit sacrée* de Tahar Ben Jelloun qui s'attache à l'analyse des segments de l'écriture et de l'oralité, et de l'intrusion de cette dernière dans la littérature maghrébine d'expression française.

Avant de rentrer dans le vif du sujet, laissons nous définir la notion assez compliquée de l'oralité qui, selon Louis-Jean Calvet¹ ne doit pas être associée à sociétés² *sans écriture*, d'après laquelle l'oralité est synonyme d'illettrisme. A ce propos, Jean Molino souligne :

« la notion de tradition orale venait de l'atmosphère intellectuelle du romantisme européen du début du XIXe siècle, et cette origine, avec l'opposition qu'elle suppose entre l'art populaire et l'art raffiné, explique peut-être ce mépris latent pour les sociétés *sans écriture*.³ »

En ce sens, par oralité, nous pouvons désigner tradition orale, littérature orale, culture orale ou verbe populaire. Et tant que la narration traditionnelle puise sa matière dans la tradition orale, le conte, par exemple, est une des formes que Ben Jelloun tente de nous présenter par un narrateur âgé ; Zahra qui raconte sa vie antérieure.

Une structure du conte :

Le roman *La Nuit sacrée* a une structure de conte. C'est Zahra qui fait une rétrospective nous expliquant comment elle fut dépossédée de son identité de femme par un père dépourvu de descendance masculine, et les épreuves par lesquelles elle dut passer pour redécouvrir son corps, notamment sous les attouchements d'un aveugle.

Zahra joue le rôle du conteur. Elle résume au tout début du texte son histoire :

¹ : *La Tradition orale*, P.U.F, collection Que sais-je ? 1980.

² : On sait que l'oralité n'est pas dépourvue de picturalité. Voir à ce propos, les travaux élaborés par L. J. Calvet sur la picturalité berbère dans plusieurs formes : la poterie, les bijoux, les tissages...etc. En rapport avec le vieil alphabet berbère, *La Tradition orale*, idem.

³ : Cité par Louis-Jean Calvet, idem, pp (05-06).

« Rappelez-vous ! J'ai été une enfant à l'identité trouble et vacillante. J'ai été une fille masquée par la volonté d'un père qui se sentait humilié parce qu'il n'avait pas eu de fils. Comme vous le savez, j'ai été ce fils dont il rêvait ... » (page 6).

Les étapes de cette histoire établissent un schéma narratif débouchant sur une fin heureuse. Les deux amants (Zahra et le Consul) se rencontrent à la fin de l'intrigue. Cela veut dire que si nous décomposons le texte en programmes narratifs, nous arriverons aux résultats suivants :

- Pn1 : Zahra fait une première rencontre dans une forêt, avec un homme *sans visage*, qui la débarrasse de sa virginité.
- Pn2 : Elle fait une seconde rencontre avec l'Assise dans le bain maure. Celle-ci l'emmène chez elle.
- Pn3 : Une troisième rencontre avec le Consul qui réussit à la délivrer de son masque d'homme, et lui recompose sa véritable image de femme « *désirée et désirante* » (page 138).
- Pn4 : Le surgissement d'un élément perturbateur : l'oncle qu'elle tue. On l'emprisonne et elle se consacre à un oubli de son passé.
- Pn5 : L'arrivée sur scène des cinq soeurs vengeresses, perturbe le travail de l'oubli auquel Zahra s'est consacrée. Elles lui rappellent que le passé n'est pas révolu.
- Pn6 : L'apparition *miraculeuse* du médecin.
- Pn7: Les retrouvailles de Zahra et du Consul après leur perte de vue.

Enregistrons ainsi que le héros, comme dans les contes, rencontre des protagonistes qui l'orientent, le guident ou l'aident dans sa quête. Après l'*homme sans visage*⁴, Zahra fait la connaissance du Consul, un homme aveugle, cultivé voire même raffiné qui lui apprend à être ce qu'elle est en réalité et à se démasquer de sa première identité masculine.

En ce sens, l'auteur ne se contente pas uniquement de la structure du conte, mais il ne cesse d'introduire, à chaque fois dans son texte, des images et des figures mythiques comme celles du « *cavalier en gandoura bleue du Sud* » (p. 37) qui traverse le pays sur sa jument, de l'apparition des *Djnouns* dans le hammam de l'Assise (p. 64) ou même celle des *êtres éternels* (qui pourrait être reliée aux contes de fées) vivant dans le premier village visité par Zahra.

De plus, en lisant *La Nuit sacrée*, nous sommes d'emblée plongés dans la situation d'oralité. Nous nous voyons faire partie de l'auditoire de la narratrice quand elle dit :

⁴ : « *Ainsi mon premier homme était sans visage* », *La Nuit Sacrée*, Paris, Seuil, 1987, p. 63.

« J'ai mis du temps pour arriver jusqu'à vous. Amis du Bien
! La place est toujours ronde ... » (page 5).

Cette situation montre comme si le vieux conteur se mettait dans une place publique pour raconter des fables, des légendes ou son malheur vécu pendant sa jeunesse. Il ouvre son récit par des formules contiques dont les connotations sont fort magiques. Et c'est en lisant ce récit oral mis à l'écrit que nous nous rendrons compte que l'auteur serait porté malgré lui par l'oralité marocaine, voire même par sa culture.

L'oralité dans le texte :

A la lecture de *La Nuit sacrée*, nous trouvons des expressions empruntées au conte en tant que genre tel que :

- « Je vais parler » (page 5)
- « Amis du bien ! » (pages 5 et 6)

Ben Jelloun choisit comme langue d'expression le français mais en y ajoutant des mots de sa langue maternelle. En fait, tous les écrivains maghrébins d'expression française semblent être pris par cette oralité qui surgit mais traduite. Notre auteur ne cherche pas à changer les normes de la langue de l'autre mais à y insérer la sienne modérément en la traduisant. Il dit dans un de ses articles :

« La question de la langue me paraît secondaire. D'abord écrire. (...) Pour ce qui me concerne, non seulement je ne doute pas une seconde de mon identité, arabe et maghrébine, et je n'ai pas la moindre mauvaise conscience ou culpabilité à l'égard de mon écriture française »⁵.

Rassuré par la présence du dialecte dans *La Nuit sacrée*, l'auteur tente de traduire toute une communauté maghrébine cherchant à représenter les coutumes, les traditions et les valeurs des peuples auxquels il appartient en exprimant leur dire. Il laisse couler plusieurs expressions, courantes dans le dialecte maghrébin, dans son écriture en langue française :

⁵ : Tahar Ben Jelloun, *Les Droits de l'auteur, Ecrivains arabes d'aujourd'hui*, Magazine littéraire, Paris, n°251, mars 1988.

« - Je voudrais partir propre, lavé de cette honte que j'ai portée en moi durant une bonne partie de ma vie ... » (page 25)

« - Son heure, comme on dit, était arrivée. » (page 30)

« - L'entrée du hammam n'est pas comme sa sortie ! » (page 52).

Un lecteur arabophone peut facilement comprendre ces énoncés parce qu'ils sont des traductions littérales de proverbes maghrébins. C'est à une transposition de l'oral à l'écrit que Ben Jelloun procède dans son roman, voulant traduire toutes les figures de l'oralité maghrébine tel que nous le relevons dans l'exemple « *Nous sommes venues, cinq doigts d'une main, mettre fin à une situation d'usurpation et de vol.* » (page 158) qui renvoie à l'unité contre le malheur.

Si nous traduisons cette expression en arabe dialectal nous aurons :

[jina-bhâl-sbâa-lyedd] en arabe marocain.

[jina-ki-swabé'e-el'yed] en arabe algérien.

L'auteur emprunte à l'oralité une expression pour la rendre par écrit en français. Il tente d'exprimer en langue française une image présente dans les deux langues. A la lecture de cette phrase, nous comprendrons directement qu'il s'agit d'un Maghrébin parce qu'un écrivain français par exemple n'écrirait peut-être pas cette expression pour exprimer l'unité, il la formulerait autrement.

En passant d'une langue à une autre, de l'arabe dialectal au français, le travail artisanal de Ben Jelloun se voit subtil dans le choix des noms de ses protagonistes. Voici une autre forme du passage de l'oral à l'écrit qui accorde d'autres signifiés aux signifiants notamment dans les prénoms des deux actants féminins Zahra et L'Assise.

Le choix des prénoms des personnages :

a- Zahra :

En langue arabe, ce prénom pourrait renvoyer à la nature ou à la verdure tant qu'il a comme signification « rose » ou « fleur ». Nous trouvons que le même sens est donné par le Consul, à la soixante-treizième page du roman *La Nuit sacrée* :

« - Je sens qu'il y a une fleur dans la maison : elle manque d'eau... pourquoi ne me l'as-tu pas dit ?

Quand ils entrèrent, je me levai pour saluer le Consul. Il me donna sa main à baiser. Je la serrai et me rassis.

- Fleur, peut-être, rebelle c'est sûr ! dit-il. »

Le verbe dérivé de « fleur » est « fleurir » que nous pourrions traduire en arabe dialectal par « az-ha-ra ». Il signifie : briller, étinceler ou même un verbe voisin : épanouir. Cela veut dire que le personnage de Zahra connote le sens d'une « fleur éclatante », ce qui renvoie exactement à sa mission entreprise pour se démasquer d'une identité mensongère, et pour se montrer au monde extérieur sous sa vraie identité. Dès lors, l'emprunt au patrimoine maghrébin permet à Ben Jelloun de munir son actrice de plusieurs charges actantielles dissimulées derrière un prénom significatif.

De plus, la signification de Zahra, telle qu'elle est donnée par le dictionnaire des prénoms, renvoie à la blancheur : « *blanche, éclatante de blancheur, brillante*⁶ ».

Ajoutons également que si nous nous permettons un jeu sur l'homophonie, nous trouverons que Zahra qui détient la parole dans *La Nuit sacrée* pourrait remplacer Shahrazâd, la détentrice de la parole dans *Les Mille et une nuits* (Zahra et Shahra).

Grâce à ce travail sur l'oralité, l'auteur de *La Nuit sacrée* transpose par écrit toute l'âme et la poésie de sa langue et culture d'origine, ce que Abdallah Bounfour appelle « *la langue d'affect*⁷ » vu les valeurs et les charges affectives et culturelles qu'elle véhicule.

b- L'Assise :

Un second prénom donné sous forme d'un qualificatif qui pourrait signifier, à son tour, en langue arabe « el jellâ- sa », c'est-à-dire « la placeuse » ou celle qui "fait asseoir" les clientes.

Au fait, cette appellation est attribuée à cette actrice tout en dépendant de son portrait physique, tel qu'elle est décrite par Zahra : « *Brune, forte, avec un fessier impressionnant – d'où son nom, l'Assise*⁸ ». Cette corpulence du personnage féminin correspond exactement à l'expression populaire en français : « *Une femme bien assise* », comparée au « *Cheval bien assis sur ses hanches*⁹ ».

⁶ : *Le Livre des Prénoms du Monde Arabe*, Ghita El Khayat, EDDIF, Casablanca, 1997, p. 122.

⁷ : A. Bounfour, « Oralité et écriture : l'exemple du Maghreb », *Langues et cultures populaires dans l'aire arabo musulmane*, février – mars 1988.

⁸ : *La Nuit sacrée*, op-cit, p. 69.

⁹ : Le sens figuré du mot « Assise » dans *Le Littré : Dictionnaire de la Langue Française 1*, Gallimard, Hachette, 1964.

Sans oublier que l'Assise est la propriétaire du Hammam, lieu de purification. Le travail qu'elle exerce en recevant, *assise*, les clientes, pourrait renvoyer à son nom.

Le choix du titre :

Pourquoi Ben Jelloun choisit *La Nuit sacrée* comme titre à son ouvrage plutôt que *La Nuit du destin* (la traduction littérale de l'arabe au français) qui renvoie normalement à Leïlet el Qadr ?

Si nous traduisons *Leïlet El Qadr* en français, nous trouverons qu'elle signifie exactement *La Nuit du destin*. C'est-à-dire, celle qui renvoie au texte sacré, Le Coran, et par conséquent, à la parole divine. Là, Tahar Ben Jelloun ne fait pas une traduction littérale de ce qui est dit dans la quatre-vingt-dix-septième¹⁰ sourate du Coran, mais il essaie de donner des synonymes allant de l'arabe au français pour que le lecteur sente un certain échange linguistique ou même culturel.

C'est également grâce à cette nuit que Zahra réussit à vivre vingt ans sous la peau d'un homme sans que personne ne se rende compte de sa vraie identité, si ce n'est elle-même qui décide de se délivrer après le décès de son père. C'est ce que nous pourrions expliquer par l'acceptation divine de la prière du père, en cette *belle nuit qui vaut mieux que mille mois*¹¹, où aucun vœu n'est refusé. Donc, nuit *sacrée* et pour le père et pour la fille.

De ce fait, même le choix du titre explique l'emprunt que fait l'auteur au patrimoine culturel du Maghreb. Prenant du jour de la descente du Livre de la communauté musulmane un titre à son ouvrage pourrait expliquer un jeu sur l'harmonisation des mots ainsi qu'un va-et-vient entre l'oral des Maghrébins et sa mise à l'écrit.

Conclusion :

Les lecteurs face au roman de Ben Jelloun se trouvent impliqués dans l'histoire. La narratrice les interpelle à chaque fois comme si elle avait peur de perdre leur attention. Nous avons montré à ce propos la présence du narrataire dans les propos du conteur « *j'ai mis du temps pour arriver jusqu'à vous* », ce qui nous obligerait non seulement à changer notre rôle de lecteur par celui d'auditeur, mais à entrer dans une situation de dialogue avec la narratrice, voire même à participer à son récit. Nous pouvons relever l'énoncé des premières pages du roman qui montre que Zahra essaie de faire parler les lecteurs :

¹⁰ : Sourate *El Qadr*.

¹¹ : Traduction du troisième verset de la sourate *El Qadr*, du texte sacré *Le Coran. La Nuit de la destinée*, Out El Kouloub, Paris, Gallimard, 1954, p. 17.

« Dites-moi, compagnons fidèles, devinez, amis du bien, qui était là devant moi, majestueux sur sa jument argentée, ... »
(page 13).

De ce fait, ayant proposé d'aborder le concept de l'oralité et son rapport avec l'écriture dans *La Nuit sacrée*, nous sommes arrivés à déduire que Tahar Ben Jelloun ne se contente pas uniquement d'emprunter à sa culture et à son patrimoine maghrébins, mais aussi nous le voyons s'inspirer de la culture livresque (*Les Mille et une nuits*), et de sa langue maternelle.

Donc, les traces de l'oralité dans le texte de Ben Jelloun, comme dans les autres textes maghrébins, expliquent que l'écriture en langue classique tire toujours sa source de l'oral. C'est cet oral qui permet à l'auteur d'avoir une volonté d'exprimer une origine, et de rentrer en dialogue avec les sociétés à tradition écrite. Dès lors, l'oralité vient s'inscrire dans les écrits pour signifier.

Bibliographie :

Romans :

Ben Jelloun T, *La Nuit sacrée*, Paris, Seuil, 1987.

El Kouloub O, *La Nuit de la destinée*, Out El Kouloub, Paris, Gallimard, 1954.

Ouvrages sur l'oralité :

Ben Jelloun T, *Les Droits de l'auteur, Ecrivains arabes d'aujourd'hui*, Magazine littéraire, Paris, n°251, mars 1988.

Bounfour A, *Oralité et écriture : l'exemple du Maghreb, Langues et cultures populaires dans l'aire arabo-musulmane*, février – mars 1988.

Calvet L. J, *La Tradition orale*, P.U.F, collection Que sais-je ? 1980.

Dictionnaires :

Le Livre des Prénoms du Monde Arabe, Ghita El Khayat, EDDIF, Casablanca, 1997.

Le Littré : Dictionnaire de la Langue Française 1, Gallimard, Hachette, 1964.

Textes sacrés :

Le Coran.